ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux successions.

Julian M. Swoop vs. John Blank & Co., et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 87,145 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Frank A. Wilke une des défendeurs dans le procès ci-dessus, dans la succession de Herman Wilke, No. 102,612, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et plus particulièrement décrite dans l'inventaire enregistré, dans le dit procès, et plus particulièrement son intérêt, dans ses biens-fonds décrits dans le dit inventaire, à savoir:

1. Deux certains terrains avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Seconde, Troisième et Rousseau, designés par les Nos. 7 et 8. Les deux dits terrains mesurent chacun vingt sept pieds onze pouces de face à la rue Fulton, vingt sept pieds, dix pouces et six lignes trois-quarts de largeur dans le fond, sur cent dix pieds de profondeur.

2. Un certain terrain avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, designé par le No. 15 et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, sur cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain 14, et cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du terrain No. 16.

3. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et designé par le No. 14, le dit terrain mesure vingt cinq pieds quatre pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, cent vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur le coté près de la rue Fulton, et cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain No. 15.

4. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et designé par le No. 16, et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne sur la ligne de côte près du terrain No. 15, et cent vingt cinq pieds et sept pouces sur ligne de côte près du No. 17.

5. Deux terrains avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, designés comme terrains Nos. 6 et 7, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente et un pieds de face à l'avenue Washington, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, designé par le No. 171 dans l'ilet No. 39, borné par les rues Chippewa, Soraparu, Fulton et Philip, mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Premièrement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 39, borné par les rues Fulton, Chippewa, Soraparu et Philip, mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes de largeur l'arrière ligne d'une parcelle de terre formant partie du terrain No. 166, et s'étendant en une profondeur de cette ligne, de cinquante trois pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et il mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes sur l'arrière, plus ou moins, et la dite parcelle de terre forme l'arrière partie et est la balance du dit terrain No. 166.

Secondement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District, l'ilet No. 39, borné par les rues Philip, Soraparu, Fulton et Chippewa. Le dit morceau de terre est désigné par la lettre E et mesure trente neuf pieds huit pouces et six lignes de largeur sur une ligne la divisant de la parcelle D sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds quatre pouces et trois lignes, et a trente neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur dans la fond et forme la balance du terrain No. 169.

8. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, étant une parcelle du terrain No. 169 de l'ilet No. 6, borné par les rues Soraparu, Philip, Chippewa et St. Thomas, mesurant trente neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Soraparu, sur quatre vingt huit pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, designé comme No. 87 rue Soraparu.

9. Un certain terrain, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato, Gainnie et Constance, étant une parcelle du terrain No. 13 de l'ilet No. 17; la dite parcelle de terre forme l'angle des rues Magasin et Erato, et mesure en mesure Française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Erato.

Ainsi que tout son droit, titre et intérêt dans et à la succession de Catherine Dietel, épouse divorcée en premières noces de J. Lotles, et épouse en seconde noce de Herman Wilke, No. 57,-255, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et décrits dans l'inventaire enregistré dans le procès et plus particulièrement tout son droit, titre et intérêt sur la ci-dessus décrite et ci-après décrite propriété, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Cypress, Derbigny et Julia, désignée par la lettre B, et mesure soixante dix sept pieds quatre pouces de face à la rue Cypress, quatre vingt pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la divisant de la parcelle de terre marquée A, quatre vingt sept pieds cinq pouces sur la ligne de bornage et soixante dix sept pieds six pouces et quatre lignes sur l'arrière ligne.

2. Deux certains terrains avec les améliorations, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Derbigny et Roman et la propriété du N. O. Canal and Banking Company, ou débarcadère de la rue Julia, les dits terrains sont désignés par les Nos. 3 et 4, et mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 3 mesure vingt sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et terrain No. 4 mesure vingt sept pieds de face à la rue Derbigny sur cent vingt pieds de profondeur sur la rue Cypress et forme l'angle des rues Cypress et Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur le champ.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMLY,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4.11.17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Germain Le Roy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,052 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George A. Le Roy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. HOWARD McCALEB, Avocat.
4av4,8,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. Ventes importantes par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

II. D'un lot et améliorations, etc., a être offert separément des propriétés ci-dessus mentionnées dans le même district sur la rue Diana dans l'ilet Newton et Brooklyn et River autrefois Jefferson comme septièmement décrit dans l'affairs de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 100,288 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux encheres publiques a la Bourse des propriétés foncieres No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le jeudi, avril 24 1913, à midi, de la propriete suivante décrite à savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-orléans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184) borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton désigné comme lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en dependant de quelque façon situé dans le dit Ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, designé par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Segliers et fils Voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé a un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, date du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face a l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes paralleles, de cent vingt pieds, dix pouces, et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitie la plus proche de la rue Diana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriete que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistre au bureau des Alienations, livre 202, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-orléans dans ledit Ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, designé comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes paralleles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse, dans le livre No. 217, folio 16.

Quatrièmement: Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dependent, situé dans l'ilet No. 184 borné par les rues Brooklyn (anciennement Madison), River (anciennement Jefferson), et Diana et Newton, designé comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beubler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistre dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatriemement décrite, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, deputé voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Syemour, notaire dans cette ville, daté le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des alienations de la paroisse d'Orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot de terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des alienations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Sept: Un certain lot de terrain situé dans le cinquième district de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison), et Diana)autrefois Decatur(formant la moitié la plus proche du fleuve, du lot No. 6, dans le carré No. 184, et mesurant trente pieds de face à la rue Diana sur cent quatre vingt pieds de profondeur acquis par la Security Brewing Company de la succession de E. Bibbins et suivant acte devant William Renaudin, notaire, le 26 mars 1912, enregistré au bureau des aliénations, registre 248, folio 357.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats par les receveurs.

Memo: Remarquez l'annonce dans une partie du journal de même date dans laquelle la manufacture de la Security Brewing Company sera offerte en vente à la même date qui celle ci-dessus mentionnée.
mars20,21,28av4,11,18,24

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte la Plantation Albania, pour le mois de mars 1913, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
6av—6,10,15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, consistant de 21 terrains, etc., dans le carré borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro.

Michel Schneider vs. Philip T. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Vingt et un certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 3654, borne par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro, et désigné par les numéros 2 à 22 inclustvement, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face a l'avenue Monroe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 5 forme l'encoignure de l'avenue Monroe et de la rue Touro, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrain No. 14 forme l'encoignure des rues Touro et Timoleon, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains Nos. 15, 16 et 17 mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Timoleon, sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 18 forme l'encoignure des rues Timoleon et Bourbon et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Terrains Nos. 19, 20, 21 et 22 mesure chacun 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les mesures plus ou moins. Rue Bourbon (anciennement Bagatelle), rue Touro (anciennement rue Union).

Acquis par Philip T. Nagle de Francis Bistes et al, par un acte passé devant Martin H. Manion le 1er décembre 1909 enregistré dans le C. O. B. 230 folio 122.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés améliorées et de valeur du Sixième District a savoir:

1er. Terrain formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Joseph, dans le carré des rues Octavia et Annonciation. Bâtisses portant le No. municipal 5535 rue Tchoupitoulas et le No. municipal 309 rue Joseph.

2. Terrain sur la rue Annonciation, entre les rues Octavia et Joseph, dans le carré de la rue Laurel, à savoir: sur les terrains Nos. 1 et 2 (No. 1 formant l'angle des rues Annonciation et Joseph). Bâtisses portant les Nos. municipaux 5533 et 5535 rue Annonciation sur le terrain No. 3.. Bâtisses portant le No. municipal 5525 rue Annonciation. et sur les terrains Nos. 4 et 5 bâtisses portant les Nos. municipaux 5519 et 5521 rue Annonciation.

3. Terrain dans le même carré que le ci-dessus deuxièmement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 417 rue Joseph.

4. Terrain dans le même carré que le ci-dessus premièrement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 317 rue Joseph.

Dans l'affaire de Lewis Fishel vs. Michael Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 77,847 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Lewis Fishel, demandeur, et en faveur des trois intervenants à savoir: Les liquidateurs du Canal Bank et Trust Company, les liquidateurs du Louisiana National Bank, et le Interstate Trust and Banking Company, contre le défendeur Michael Irwin, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement paroisse de Jefferson, actuellement dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux du carré No. 5 qui est borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levée, Annonciation, anciennement Jersey; Octavia et Joseph, sur le plan originel de Rickerville, les dits terrains sont adjacents. Terrain No. 1 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement rue Levée, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Joseph, desquelles deux rues il forme le coin. terrain No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement Levée, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

2. Cinq certains terrains situés, s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement ville et paroisse de Jefferson, maintenant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Annonciation, anciennement Jersey; Joseph, Octavia et Laurel, étant désigné sur un plan de Rickerville dit cidevant, dressé par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire dans cette ville, comme terrains Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, et mesure en mesure Américaine ci-après à savoir: Terrain No. un formant l'angle des rues Annonciation, anciennement Jersey, et Joseph, mesure trente pieds, onze pouces à la rue Annonciation, anciennement rue Jersey, sur 110 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Joseph; terrains deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Annonciation, anciennement Jersey, sur les profondeurs ci-après à savoir: Cent-neuf pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne entre les terrains Nos. un et deux, cent-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne entre les terrains numéros deux et trois, cent-huit pieds, un pouce et deux lignes sur la ligne entre les terrains numéros trois et quatre, 107 pieds 5 pouces sur la ligne entre les terrains numéros quatre et cinq et cent-six pieds, huit pouces et six lignes sur la ligne entre les terrains numéros cinq et six.

3. Un certain lot de terre dans le même district, et ilet que la propriété sus décrite, et désigné comme lot No. 22 sur ledit plan de Buisson et Thompson, voyers, en daté du 23 mars 1849, et mesurant 30 pieds de face à la rue St. Joseph, sur cent-trente pieds, huit pouces et six lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés ci-dessus décrites et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon.

4. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 130 sur le plan tracé par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, autrefois Levée; Annonciation, autrefois Jersey; Octave et Joseph, ledit lot étant désigné par le numéro 26 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur cent-trente-neuf pieds, cinq pouces de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST T. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
av5,11,18,25mai2,8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés de valeur du Cinquième et Premier District.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., et toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés premièrement, secondement, troisèmement et quatrièment décrites ainsi que toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres sur les dites quatre propriétés, ou dans les bâtisses qui s'y trouvent, le tout consistant de l'entière usine de la Security Brewing Cmopany, devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière. Avec la servitude ou droit de voie pour une conduite d'eau s'étendant du Mississippi jusqu'à l'usine de la dite compagnie, sous et à travers la partie de terre ci-dessous cinquièmement décrite.

Le tout devant être vendu en bloc constituant l'entière usine de la

SECURITY BREWING COMPANY

dans l'affaire du Commercial Germania Trust and Savings Bank, Trustee, vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique a la Bourse des Propriétés Foncieres No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. La moitié d'un certain carré d'ilet situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme McDonoughville, dans l'ilet 48 maintenant No. 185, borné par les rues Madison, Decatur, Jefferson et De Armas sur un plan dressé par L. H. Pilié A. V. daté le 10 février 1860 étant la moitié du dit ilet s'étendant près de la rue Madison, qui est composé des terrains sept, huit, neuf, dix et onze, et de la moitié des terrains six et douze et laquelle moitié d'ilet mesure trois cents pieds de face à la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et de face sur la rue Decatur (maintenant Diana) et sur la rue De Armas.

2. Quatres certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Market, St. Joseph, Tchoupitoulas et Nouvelle Levée ou Peters, trois de ceux-là sont désignés par les Nos. Un, Deux et Trois sur un plan par H. Moelhausen, architecte le 12 juillet 1841 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire dans cette ville, lesquels terrains sont adjacents et mesurent chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Nord Market sur une profondeur de cinquante huit pieds, un pouce entre lignes parallèles; et l'autre terrain est désigné par la lettre B sur un croquis ou plan dressé par Pilié & Murray, architects, daté le 20 décembre 1867, et annexé à un acte passé devant Theo Guyol, notaire dans cette ville, daté le 24 décembre 1867, le dit terrain ou parcelle de terre ayant en mesure Américaine, quarante et un pieds, sept pouces de face à la rue St. Joseph, sur cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de deux terrains designés par les Nos. vingt trois et vingt quatres (ou vingt six).

3. Deux certains terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-orléans, anciennement connu comme Faubourg Ste. Marie. Les dits terrains sont adjacents et sont designés par les Nos. Dix-sept et Vingt sur un plan par Jos. Pelié annexé à un acte passé devant John N. Duncan, ancien notaire dans cette ville, le 20 janvier 1829, et mesurent chacun vingt et un pieds à la rue Nord ou Market, maintenant North Diamond, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, maintenant Peters, dans l'ilet borné par la rue St. Joseph, sur une profondeur de cinquante huit pieds, un pouce, entre lignes parallèles.

4. Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Joseph, Nouvelle Levée, North Market et Tchoupitoulas, désignés comme terrains C et D sur un plan par Pilié & Murray, annexé à un acte passé devant Theo. Guyol, notaire, le 24 décembre 1867; lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent ci-après à savoir: Terrain C mesure quarante deux pieds, un pouce, de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes parallèles; terrain D a vingt et un pieds de face à la rue St. Joseph, sur cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon qui appartiennent à une ou à toutes les propriétés ci-dessus décrites, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui s'y trouveront, et toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres qui sont sur les dites propriétés ou dans les bâtisses qui s'y trouvent ou qui ont été placés dans la suite sur la dite propriété, ou dans les bâtisses ou dans une des bâtisses, le tout constituant l'entière usine de la Security Brewing Co., devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière.

5. La servitude au droit de voie pour un passage d'eau ou s'étendant du Mississippi jusqu'à l'usine de la dite compagnie à l'endroit où elle est maintenant situé, avec le droit d'accès la dedans à tout temps et pour n'importe quel but, sous et au travers de cette parcelle de terre appartenant à la dite compagnie dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve, anciennement rue Jefferson, Diana, anciennement Decatur, Brooklyn anciennement Madison et De Armas, la dite parcelle de terre étant désigné comme terrain A sur un certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis D. V. V. date le 9 février 1899, et annexé à un acte d'achat de la dite propriété par la dite compagnie, et d'après laquelle, la dite parcelle de terre forme l'angle des rues River et Diana et mesure en mesure Américaine soixante pieds de face à la rue River sur une profondeu, entre lignes égales et parallèles, et fait face à la rue Diana de cent cinquante neuf pieds, dix pouces, trois lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demandeur.

Memo: Remarquez dans une autre partie du journal de même date dans laquelle la propriété de la Security Brewing Company consistant et connu comme département d'embouteillage sera offerte en vente a la même date que la propriété ci-dessus.
mars20,21,28av4,11,18,24

Edward Krey vs. Ses Crediteurs.

Cour Civile de District — No. 101,084 — Division C.

ORDRE — Considerant la suivante pétition et l'actif et passif dument vérifiés et enregistré.

II. EST ORDONNE, qu'après publicité et avis donnés aux créditeurs, suivant la loi, une réunion des créditeurs du dit Edward Krey soit convoquée et tenu suivant la loi devant Clifford N. Eustis, notaire, en cette ville en son bureau, 320 Bâtisse Godchaux, en cette ville, paroisse et état, commençant le 14 avril 1913, à dix heures du matin pour voter l'acceptation ou le refus de la dite pétition du dit Edward Krey pour répit de six douze et dix huit mois depuis la date de la dite réunion.

Il est de plus ordonné qu'en même temps, toute procédure contre la personne et propriété du dit Edward Krey soit suspendue.

(Signé) E. K. SKINNER, Juge.
Nouvelle Orléans, 1er avril 1913.
Pour copie conforme,
J. McCORMICK,
Député Greffier.
JOHN L. FELIU, Avocat.
av3,7,12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxème District, portant le No. municipal 202 avenue Taylor, formant l'angle des rues Catina et Milne (dans le carré de la rue Corwin) sur 5 terrains.

New Orleans Land Company vs. Arthur J. Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,528 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, designés par les Nos. 1 à 5, les deux inclusivement, dans l'ilet No. 427, borné par les rues Milne, Catina, Corwin et avenue Taylor, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent à savoir: Terrain No. 1 formant l'angle de la rue Milne et avenue Taylor, et de la rue Catina et avenue Taylor, trente trois pieds de face sur chacun des rues Milne et Catina; terrains 2 à 5, inclusivement, chacun vingt cinq pieds de face aux rues Milne et Catina, tous sur une profondeur s'étendant de la dite rue Milne a la rue Catina.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur amélioré, portant les Nos. municipaux 2313 et 2315 rue Calhoun, entre les rues Clara et Magnolia.

Provident Building and Loan Association vs. Mme Emilie Erbach, veuve de Benjamin Franklin Gennisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 103,674 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calhoun, Clara, Magnolia et l'avenue Palmer (ilet No. 111 de Burtheville) sur un plan fait par J. A. DeHémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme plan de Burtheville, conformément à un acte de compromis passé devant J. D. Augustin, ancien notaire dans cette ville, le 13 avril 1869, déposé dans le bureau de Salim Magner, ancien notaire dans cette ville; lequel dit terrain mesure vingt neuf pieds onze pouces et cinq lignes de facade à la rue Calhoun et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond, et cent dix pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant le No. municipal 323 rue Murat, entre les rues Palmyra et Banks.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Charles Goebelhoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,696 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Murat, Palmyre, Banks et Olympia, étant l'ilet No. 816. Lequel dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de cent vingt sept pieds entre lignes parallèles et est composé de l'entier du terrain No. cinq, lequel fait face à la rue Murat, et d'une petite partie prise de l'arrièr du terrain No. vingt-huit, qui fait face à la rue Banks, la dite partie de terre étant celle comprise dans l'étendue des dites lignes du dit terrain No. cinq, à une distance de quinze pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
mars21,28av4,11,18,23.24

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle Orléans, MERCREDI, 9 avril 1913.
Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle Orléans, Département de Agriculture des Etats-Unis.
L'étiage à 8 heures a. m.

RIVIERES ET STATIONS—	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les 24 heures
Fleuve Mississipi—				
St. Paul	..	14	1.9	—0.6
St. Louis	32	30	25.0	*2.2
Memphis	32	35	46.0	*0.4
Helena	44	42	52.4	[illegible]
Arkansas City	..	47	50.6	*0.9
Vicksburg	41	45	[illegible]	*0.7
Natchez	..	46	[illegible]	*0.7
Baton Rouge	..	35	32.5	*0.5
Donaldsonville	23	28	25.3	*0.8
Nouvelle Orléans	9	18	16.1	*0.2
Rivière Atchafalaya—				
Simmesport	..	..	37.4	*0.4
Melville	..	37	37.0	*0.2
Morgan City	..	8	4.2	—0.1
Rivière Missouri—				
Kansas City	..	21	11.1	*0.3
Rivière Cumberland—				
Nashville	..	40	11.8	—0.7
Rivière Ohio—				
Pittsburg	30	22	4.9	—0.8
Parkersburg	..	..	11.8	—1.1
Cincinnati	45	50	34.9	—7.9
Louisville	..	28	25.6	—7.0
Cairo	44	45	51.6	—0.1
Rivière Tennessee—				
Chattanooga	33	33	7.6	—0.4
Rivière Arkansas—				
Fort Smith	..	22	5.8	*0.2
Little Rock	..	23	10.2	*1.9
Rivière Rouge—				
Arthur City	..	27	[illegible]	*0.2
Fulton	20	28	10.0	—0.3
Shreveport	31	29	5.7	—0.2
Alexandria	32	36	20.8	—1.5
Rivière Ouachita—				
Camden	26	30	18.0	—1.2
Monroe	..	40	33.7	0.0

*Crue. —Baisse

Liste des navires dans le port

MERCREDI 9 AVRIL

STEAMERS.

Noms—	Destination	Mouillage
Alexandrian	Liverpool	rue Celeste
Atenas	Colon	1er Dist 15
Burstad	Frontera	3me Dist 30
Cavour	New York	rue Julia
Ceiba	Honduras	3me Dist 30
Chalmette	Havana	2me Dist 10
Conde Winfredo	Barcelona	New Refin'y
Ethyl	Cuba	New Refin'y
Haworth	London	Chalmette
Navarra	Hamburg	Stuyvesant
Oxonian	London	rue Mandeville
Pathfinder	Porto Rico	New Refin'y
Santona	Progreso	Stuyvesant
San Dustano	———	Chalmette
Saramacca	Port Limon	1er Dist 14
Sonora	Bluefields	1er Dist 15
Taunton	Port Barrios	1er Dist 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle Orléans

MERCREDI 9 AVRIL

NEW YORK
Steamship Comus, Mapson...parti 5 avril

LIVERPOOL.
Steamship Albanian, Brown.parti 8 mars
Steamship Colonial, Rhodes parti 15 mars
Steamship Engineer, Llewellyn parti 20 fév
Steamship Magician.........parti 2 mars
Steamship Senator, Richard parti 20 mars
Steamship Nubian.........parti 27 mars
Steamship Wayfarer, Gandie parti 6 avril

SANTOS.
Steamship Belle of Ireland...parti 8 mars
Steamship Ocean Prince....parti 31 mars
Steamship Tintoretto.......parti 29 mars
Steamship Rokeby, Hood.. parti 31 mars

RIO DE JANEIRO.
Steamship Belle of Ireland, Meeka, parti 15 mars
Steamship Ocean Prince....parti 24 mars
Steamship Tintoretto,......parti 28 mars
Steamship Rokeby, Hood...parti 31 mars

GENES.
Steamship Citte Di Palermo. parti 7 mars

VICTORIA.
Steamship Belle of Ireland, Wicks, parti 17 mars
Steamship Ocean Prince, Chambers, parti 28 mars

ANVERS.
Steamship Texas..............parti 2 mars
Steamship Sommelsdyk, ...parti 14 mars
Steamship Californian, Masters parti 27 mars

HAMBOURG.
Steamship Isabel, ...parti 16 mars
Steamship Oilfield..........parti 21 mars

TRIEST.
Steamship Waverly, Wheatley, parti 17 mars

OPORTO.
Bark Baden, Roskamp......parti 19 mars

LONDON.
Steamship Potomac, George parti 21 mars

BARRY.
Steamship Rathlin Head, Brennan, parti 26 mars

HAVRE.
Steamship Guatemala, Argut parti 27 mars

CARDIFF.
Steamship Cestrian, Thomas parti 30 mars

ST. LUCIA.
Steamship Belle of Ireland, Wicks, parti 1er avril

CHARLESTON.
Steamship Ruby, Remington parti 5 avril

TAMPA.
Steamship Kern..............parti 6 avril

PORTO RICO.
Steamship Lorenzo, Foss.....parti 6 avril

ROTTERDAM.
Steamship Fridland, Levenson, parti 28 mars

BORDEAUX.
Steamship Virginie, Bordeaux, parti 5 avril

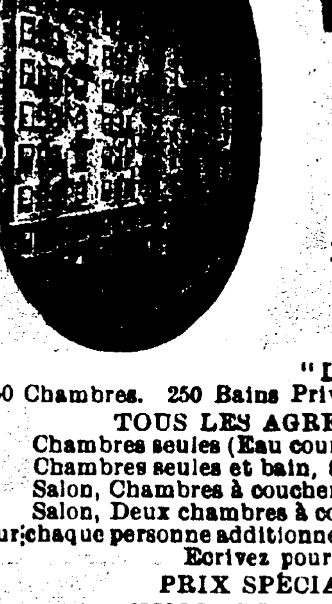

KING EDWARD HOTEL
(HOTEL DU ROI EDOUARD)
—A—
NEW YORK
145 à 155 W. 47th St.
A toucher de Broadway
"Le véritable Cœur de New York."
350 Chambres. 250 Bains Privés, Absolument à l'épreuve du feu
TOUS LES AGREMENTS MODERNES.
Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPÉCIAUK POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN S. HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton Ont.

UTILE--INSTRUCTIVE --JOLIE
LA
"PENDULE EMPIRE"
DE
S. SMITH & FILS
Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.
Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s
Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.
9, STRAND, LONDRES.